

Débat public Réseau Express Grand Lille

Du 2 avril au 22 juillet 2015



Rendez-vous avec
les acteurs: commerçants et artisans

Chambre des métiers et de l'artisanat

à Arras, le 11 juin 2015

Au programme ce soir

18h30 Accueil par **Alain Griset**, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région Nord-Pas-de-Calais

18h40 Présentation des objectifs et des modalités du débat public par la Commission Particulière du Débat Public

18h50 Présentation du projet de Réseau Express par le maître d'ouvrage **Gille Ryckebusch**, Directeur des transports, Conseil Régional Nord Pas-de-Calais

19h10 Questions- réponses avec la salle

19h40 Quels impacts possibles du projet REGL sur l'emploi, les entreprises et en particulier sur le commerce et l'artisanat?

Lahcen Merdji, Chef du service Economie de Proximité, Direction régional des entreprises, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi

19h55 Questions- réponses avec la salle

20h25 Conclusions et fin de la réunion

Un débat sur l'opportunité du projet de Réseau Express Grand Lille

le rôle de la Commission Nationale du Débat Public

La Commission Nationale du Débat Public est obligatoirement saisie des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national présentant de forts enjeux socio-économiques ou de plus de 300 millions d'euros. A la demande du Conseil régional Nord Pas-de-Calais, elle a accepté, **le 5 novembre 2014**, d'ouvrir un débat public sur le projet de Réseau Express Grand Lille.

Un débat public relatif à l'opportunité du projet organisé sur quatre mois: 2 avril-22 juillet 2015.

Un débat innovant par l'expérimentation de modalités nouvelles pour renouveler et amplifier le dialogue avec les citoyens.

La Commission particulière du débat public

La CPDP REGL nommée par la CNDP se compose de 6 membres choisis pour leurs approches complémentaires, leurs engagements socio-professionnels, leur indépendance et leur neutralité



Les six membres : Sylvie HAUDEBOURG, Assad FERGUENE, Nathalie DURAND
Jacques ARCHIMBAUD (Président), Michèle TILMONT, Jérôme LAURENT

Vous donner la parole pour vous entendre

Le rôle de la commission particulière du débat public est de:

Veiller à la participation du plus grand nombre

Faciliter l'expression de tous

Recueillir les avis de chacun en toute égalité des points de vue, sur la base d'arguments expliquant et justifiant les avis

En toute **transparence**, sur la base d'une information partagée commune à tous accessible sur le site internet du débat et en premier, le dossier du maître d'ouvrage et sa synthèse accompagnés des études qui ont servi à son élaboration

En toute **neutralité et indépendance** par rapport au porteur de projet

Vous donnez la parole pour la faire entendre du porteur de projet

Rien n'est joué d'avance. Votre avis compte

Avant le 22 septembre,

La Commission particulière rédige un compte-rendu des avis exprimés durant le débat.

Avant le 22 décembre, trois mois après,

Le Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais doit délibérer sur l'opportunité du projet et sa poursuite ou son abandon, en toute connaissance des opinions des citoyens

Les suites données aux débats

La Commission Nationale du Débat Public, depuis 2002, a organisé 69 débats publics.

Le constat est que:

- Pour un tiers des cas, les projets se poursuivent inchangés
- Dans un autre tiers, ils sont modifiés pour prendre en compte les résultats du débat
- Pour le dernier tiers, les projets sont abandonnés.

Une diversité de modalités de participation

Neuf réunions publiques

Roubaix, Armentières, Hénin-Beaumont, Arras, Douai, Seclin, Lens, Lille, Lille

Quarante points de contact sur le tracé du projet (marchés, gares, places publiques)

Onze rendez-vous avec les acteurs du territoire : entreprises, commerçants et artisans, usagers des transports, acteurs de la protection de l'environnement, syndicats, agriculteurs, architectes et urbanistes, jeunes, étudiants et lycéens.

Cinq après-midi d'auditions publiques : experts, universitaires, militants exemples français et européens

Une fabrique des propositions : on y traite des solutions alternatives ou complémentaires

Le site Internet du débat : espace questions/réponses, forum, contributions et cahier d'acteur

De quoi est-il proposé de débattre ce soir?

Quels impacts du Réseau Express Grand Lille sur la localisation des activités et les déplacements domicile-travail? Quels bénéfices pour les commerçants et les artisans?

Quels effets en matière de création d'emplois

Quelles alternatives ou mesures complémentaires?

- . possibilité d'amélioration du réseau ferroviaire existant
- . taxation, péage, écotaxe?
- . co-voiturage, télétravail....

A quels coûts?

